

**De:** Shannon Bermingham de la part de [REDACTED]  
**Envoyé:** 1 juillet 2020 12:28  
**À:** 'cavac.lau@qc.aira.com'  
**Objet:** Besoin de conseils

Bonjour,

Bon j'me lance! C'est très difficile pour moi de vous écrire aujourd'hui, mais j'ai décidé de prendre mon courage à deux mains. Je ne souhaite pas d'indemnités, j'ai plutôt besoin de conseils juridiques ou une ressource externe qui pourrait m'aider dans mes démarches. C'est difficile pour moi, car il s'agit de ma famille, il s'agit d'agression, de manipulation, et je suis à bout car ça continue. Je ne suis pas quelqu'un qui parle, qui a appris à se taire, mais là ça suffit.

Je déteste parler de ça. Ça pris des années avant que j'en parle à ma conjointe et elle est 100% avec moi dans mes démarches. Mon courriel va paraître bizarre, mais il y a tellement de détails, de situations, de preuves que là je dois parler.

Je vous ai écrit il y a plus de 3 ans (voir courriel ci-bas, un homme de peu de mot), mais je suis plus capable d'en prendre, je dois parler!

J'ai subi des agressions sexuelles de la part de mon oncle [REDACTED] à l'âge de 7 et 8 ans. J'habitais la région de Lachute. Nous sommes allés à quelques reprises (environ 3 fois) en voyage au Lac George dans l'état de New York et en Ontario (Toronto, chutes Niagara et London). Nous étions 4 au total [REDACTED]. J'étais obligé de dormir avec mon oncle, il m'obligeait à porter ses caleçons avant de dormir, et dans la nuit il m'agressait. Je faisais semblant d'être mort, il me manipulait mes mains sur son sexe, il me touchait, et il me suçait et ça faisait très mal. C'est comme si il était mon sexe très fort et je pleurais. Interminable! J'avais tellement peur qu'on me laisse là-bas ou qu'il y ai une chicane à cause moi etc. Bref, ça s'est passé ailleurs qu'au Québec.

J'ai continué à voir mon oncle pendant des années comme si de rien n'était. Party de famille, dormir chez eux, même l'inviter chez nous en présence de mes trois enfants! [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

À l'âge de 16-17 ans, j'étais bien dans ma tête et dans mon corps. J'avais réussi à surmonter mes agressions, je voyais mon oncle et mon père régulièrement, et je pensais que l'agression était un épisode passager. Je réparais l'ordinateur de mon oncle, je voyais qu'il avait des sites de [REDACTED] ses favoris, et il me donnait 20\$ pour le service de réparation il prenait ma main et se mettait à l'embrasser sensuellement. À 16 ans, tu me touche pas! Un jour, j'étais avec des amis à la discothèque 14+ du vendredi et j'aperçois mon oncle dans le stationnement de la Maison des jeunes de Lachute. Je vais le voir, et il m'invite à m'asseoir. Il avait une bouteille de Pepsi avec de la Vodka. Il était ivre et il avait envie de jaser. Il me mentionne qu'il s'excusait des abus qu'il m'avait fait en voyage lorsque j'étais jeune... j'étais comme... «mais j'essaie d'oublier»! Il me dit et je cite : « C'est de ta faute si c'est arrivé, t'avais juste à pas de te pavanner en costume de bain sur le bord de la piscine de l'hôtel ». CRACK, je suis brisé.

Je tombe dans des pensées morbides. À chaque fois que je suis en sa présence, je regarde les « armes potentielles » autour de moi. Une fourchette dans son cou, me semble ça ferait du bien! Remplacer ses bouteilles d'alcool par des produits toxiques. Briser sa vitre où il dort et y mettre le feu en pleine nuit. Bref, il accaparait chacune de mes pensées. Personne n'est au courant sauf moi et lui. Je bouille. Je décide à 18 ans, d'aller passer du temps (8 mois) chez mon père en Floride. Au restaurant, vers la fin de mon séjour, on parlait de nos vies. Je lui mentionne que [REDACTED] a abusé de moi.

Sa réaction a été : « Je le savais déjà, il m'en a parlé. Je lui ai dit de ne plus jamais refaire ça! » Sujet clos. On en a plus reparlé.

Je reviens de Floride, complètement bouleversé. Je pense à le tuer, à me tuer, la drogue, etc. Je consulte psychologues et psychiatres à la clinique externe de Lachute, je prends de médicament et je déménage à St-Jérôme et m'inscrit au CEGEP. Je continu les médicaments, les cours ça ne vas pas bien, j'ai quelques rechutes de colères.

Ce n'est qu'au mois d'août 2017 qu'avec l'aide de ma conjointe je décide d'envoyer un mise en demeure à mon oncle. Ce que je demande? Des excuses sincères. Mon père [REDACTED] m'appelle en pleurant et tente de me convaincre de 1 : je n'aurai pas la lettre d'excuses, car ça prouverait sa culpabilité et 2 : il ne veut surtout pas de plainte à la police, car pour lui ce serait d'ouvrir et je cite « une canne de vers ». [REDACTED] J'ai des preuves, mais mon combat n'est pas là. Mon oncle continue à côtoyer des jeunes, rien ne s'arrête.

Il m'a envoyé une lettre d'excuse du genre. Je m'excuse, c'est à cause de l'alcool et de son enfance. Sur 4 pages, 1/4 de paragraphes était des excuses bidon et 3 pages de menaces. On est famille on se soutient. [REDACTED]

La raison pourquoi je vous dit ça aujourd'hui c'est que je suis tanné. Tanné d'être malheureux à cause de ça. Tanné de [REDACTED] Je sais qu'une poursuite au voir en voyage, toujours avec des jeunes, [REDACTED] Je sais qu'une poursuite au criminel est quasi impossible (ça s'est passé aux USA et en Ontario). Donc je cherche de l'aide au niveau civil. Pas pour l'argent, mais juste avoir le sentiment d'avoir gagné, ça n'aurais pas de prix. Aujourd'hui je suis enseignant, j'ai une femme et trois beaux garçons, faut que ça arrête!

Si vous avez des conseils à me donner, ou carrément un ou une avocate qui pourrait me diriger dans mes démarches. Je ne suis pas riche, mais j'ai un peu de sous.

Meilleures salutations,

Shannon Bermingham  
[REDACTED]

Ps : désolé de vous emmerder avec mon histoire, c'est juste que personne le sait (sauf ma conjointe, mais elle ne sais pas tout) et fallait que ça sorte :S J'ai subi d'autres attouchements (4 autres), toujours dans l'entourage [REDACTED] mon oncle.

---

Bonjour Mme Bermingham,

Habituellement, pour porter plainte concernant une infraction à caractère sexuel, vous devez communiquer avec le service de police de l'endroit où s'est déroulé l'événement. Le service de police vous indiquera, par la suite, si vous devez vous présenter au poste de police ou si un agent viendra vous rencontrer à la maison.

Sachez que les services de police peuvent quelque fois varier d'un endroit à l'autre.

**Il pourrait aussi être pertinent de consulter un médecin suite à l'événement pour un examen médical.**

**J'espère que ces informations répondront à vos questions.**

**N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez d'autres questions!**

**L'équipe d'intervention du CAVAC des Laurentides**

**450-569-0332 ou 1-800-492-2822**

**De : Shannon Bermingham [mailto:[tchagg@hotmail.com](mailto:tchagg@hotmail.com)]**

**Envoyé : 9 novembre 2016 15:16**

**À : [cavac.lau@qc.aira.com](mailto:cavac.lau@qc.aira.com)**

**Objet : Renseignements**

Bonjour à vous,

J'aimerais savoir quelles sont les étapes d'une dénonciation d'agression sexuelle?

Merci

Shannon Bermingham